



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE APPEL D'OFFRES N° MEK-P0235

La municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions pour la réfection de la chaussée, incluant la pulvérisation de l'enrobé, le rechargement granulaire et la mise en place de l'enrobé bitumineux sur une distance de  $\pm$  2300 mètres. Les travaux faisant l'objet du contrat sont détaillés à l'article « Objet du contrat » des « CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES ».

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** Les documents complets à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence « MEK-P0235 » à compter du 04 septembre 2019.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Thècle, devra accompagner la soumission. Toute soumission devra être valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:** Seules les personnes, sociétés et compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction sont admises à soumissionner.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Les soumissions devront être placées dans des enveloppes cachetées portant la mention « SOUMISSION – MEK-P0235 – RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE – ROUTE MARCOTTE ET MARCHAND » et adressées à l'attention de la directrice générale de la municipalité de Sainte-Thècle, Mme Valérie Fiset. Les soumissions seront reçues jusqu'à 11h, le 16 septembre 2019, au bureau de la municipalité situé au 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, G0X 3G0. Elles seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, à 11h05.

La municipalité de Sainte-Thècle n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La municipalité de Sainte-Thècle ne s'engage à accepter ni la plus basse ou aucune des soumissions.

Sainte-Thècle, ce 29 août 2019.

Mme Valérie Fiset, directrice générale  
Municipalité de Sainte-Thècle